

81^{ème} BORDEAUX-SAINTE

DIMANCHE 10 MARS 2019



REGLEMENT

Article 1. Organisation

- L'épreuve «**81^{ème} BORDEAUX-SAINTE** » est organisée par **BORDEAUX-SAINTE CYCLISTE ORGANISATIONS** sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.
- Elle se dispute le dimanche 10 MARS 2019 (**épreuve en ligne**).

Article 2. Type d'épreuve

- L'épreuve est réservée aux Elites DN1, DN2, DN3, Equipes étrangères et Pro-Continental. Elle est inscrite au calendrier national de la F.F.C.

L'épreuve est classée en classe 1.12.1.

Article 3. Participation

- Epreuve par équipe de **5 à 7** coureurs.

Article 4. Permanence

- La permanence de départ se tiendra le **dimanche 10 mars 2019**, de 9h00 à 10h30 à la Mairie de SAINT SAVIN, Place de la Mairie – 33920.
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes aura lieu obligatoirement le samedi 9 mars 2019 à SAINTES – 1, Impasse du Vélodrome de 15 h à 17 h 30.
- La réunion des Directeurs Sportifs, en présence des Membres du Collège des arbitres, est fixée le samedi 9 mars à 18 heures au Hall Mendès France – Place du 8 mai 1945.

Article 5. Radio-Tour

- Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.55 00.

Article 6. Assistance Technique neutre

- Le service d'assistance technique neutre est assuré par l'organisation.
- Le service est assuré au moyen de 2 voitures dépannage et une moto neutre.

Article 7. Modalités de ravitaillement

- **La ZONE DE RAVITAILLEMENT** débutera à partir **du km 76,650 sortie St Sorlin de Conac** et s'achèvera **au km 90,130 St Fort s/Gironde.**
- **La ZONE VERTE** : Débutera à **Mageloup au KM 92.990** et s'achèvera **au Km 98.090** à **au carrefour D 145/D 245** et sera signalée par un panneau.

Article 8. Délai d'arrivée

- **Pour des raisons de sécurité, tout coureur ou groupe, situé à plus de 5 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course, ceci jusqu'à l'entrée du circuit.**
- **Le jury des arbitres se réserve le droit d'accorder un délai supplémentaire dès l'entrée sur le circuit.**

Article 9. Classements

- Les classements suivants seront établis :
- Classement Meilleur Espoir sur 5 Coureurs.
- Classement Points Chauds (par points sur les 4 premiers – 5.3.2.1 points). En cas d'égalité à ce classement, l'ordre d'arrivée de l'épreuve départagera les ex-aequo.
- Classement Meilleur Grimpeur (par point sur les 4 premiers – 5.3.2.1 points). En cas d'égalité à ce classement l'ordre d'arrivée de l'épreuve départagera les ex-aequo.
- Meilleure équipe : Il s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur à l'arrivée.

Article 10. Prix

- Les prix suivants sont attribués :
Voir Grille des prix jointe en annexe.
- Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 2900 €

Article 11. Antidopage

- Le règlement antidopage de la F.F.C s'applique intégralement à la présente épreuve.
- **Le dimanche 10 mars** : Le contrôle antidopage aura lieu à L'OASIS FLEURI
8 rue Docteur Laënnec 17100 – SAINTES

Article 12. Protocole

- Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition :
 - Les trois premiers de l'épreuve
 - Les vainqueurs des classements annexes suivants :
 - Points Chauds
 - Meilleur grimpeur
 - Meilleure équipe
 - Meilleur Espoir
 - 1^{er} Régional (région Nouvelle Aquitaine)
 - 1^{er} des 2^{ème} Catégorie
 - Le plus combatif
- **Ils se présenteront dans un délai maximum de 15 minutes après leur arrivée.**

Article 13. Pénalités

- Le barème de pénalités de la F.F.C. est le seul applicable.

Article 14.

- Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par le collège des arbitres en relation avec l'organisateur.

Le Président

Signé

Bernard COUPRIE

BORDEAUX-SAINTEs

10 mars 2019

Grille de prix

1600€/20

Vainqueur	325€
2eme	232€
3eme	186€
4eme	155€
5eme	125€
6eme	110€
7eme	87€
8eme	71€
9eme	49€
10eme	33€
11eme	29€
12eme	26€
13eme	26€
14eme	26€
15eme	21€
16eme	21€
17eme	21€
18eme	21€
19eme	18€
20eme	18€

MEILLEUR GRIMPEUR 300 €/5

1er	120€
2eme	70€
3eme	50€
4eme	40€
5eme	20€

POINTS CHAUDS 300€/5

1er	120€
2eme	70€
3eme	50€
4eme	40€
5eme	20€

MEILLEUR ESPOIR 300€/5

1er	120€
2eme	70€
3eme	50€
4eme	40 €
5eme	20€

MEILLEURE EQUIPE 400€/3

1er	200€
2eme	120€
3eme	80€